TURQUIE - LIBERTÉ

COMITÉ POUR CONTRIBUER À LA DÉMOCRATISATION DE LA TURQUIE

St.-Denis, le 13 Juin 1988

TÜSTAV ARŞİVİ
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

Madame,Monsieur,

Le Mercredi 8 Juin dernier, le procès de Monsieur Haydar KUTLU et du Docteur Nihat SARGIN a commencé en présence d'une tres importante délégation d'observateurs internationaux. Lors de cette première audience, les observateurs ont constaté la volonté du tribunal d'exception de limiter le droit de défense et la publicité du procès en choisissant une salle exigue qui ne pouvait recevoir (ne serait-ce que) les 420 avocats de la défense présents.

Par ailleurs, le nombre d'accusés est passé de 16 à 21 en raison de nouvelles inculpations.

Les audiences ont été ajournés au Vendredi 17 Juin 1988 à 9 H.

Parmis le 73 personnalités qui se sont rendues en Turquie pour ce procès, figuraient dans la délégation française Mesdames Anne-Marie DELMARES, Hèlène MOGLIANA-DUCHEMIN, Mireille SALMON, et Messieurs Charles LEDERMAN, Jean-Luc RIVOIRE, Francis WURTZ, mandatés par de nombreuses organisations.

Une nouvelle délégation d'observateurs mandatés des organisations françaises se rendra en Turquie pour la prochaine audience. Elle sera composée de:

Patrick BAUDOIN, avocat, secrétaire général de la Fédération Intérnationale des Droits de l'Homme, également mandaté par la Ligue des Droits de l'Homme

Roger FERRAND, membre du bureau executif de FTM CGT,

Pierre LIMA, avocat, chargé des relations internationales de Ligue Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Ces deux délégations tiendront une *conférence de presse*
le Jeudi 16 Juin 1988 à 11 heures,
au siège de La ligue des Droits de l'Homme
27, Rue Jean DOLENT 75014 PARIS

afin de faire un compte-rendu du précedent voyage et ainsi que de leurs opinions sur ce procès faite aux libertés fondamentales d'opinion, d'expression et d'association dans un pays d'Europe.

Par ailleurs, notre comité TURQUIE-LIBERTE, fort du soutien des organisations démocratiques et amies, renouvelle son appel à former des délégations à l'ambassade de Turquie le 16 Juin à 18H30 avec les même objectifs que le mercredi dernier. Vous trouverez le texte de cet appel ci-joint pour lequel nous souhaitons une grande publicité.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, et pouvoir vous donner les meilleurs moyens d'informer vos lecteurs, auditeurs, ou téléspectateurs.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Pour le comité,
Naim GEMRIK

BOURSE DU TRAVAIL - 9/11 RUE GENIN - 93200 SAINT-DENIS - CCP 24.465 14 K PARIS